

LA QUALIFICATION CULTURELLE DES PROJETS COLLECTIFS

Qu'est-ce qui qualifie un projet pour une collectivité concernée :

C'est sa valeur pour la collectivité , son Sens original dans une culture originale.

C'est sa compréhension par la collectivité , sa signification particulière dans une culture particulière.

C'est sa faisabilité dans la collectivité , sa méthode spécifique dans une culture spécifique.

Un projet est approprié à une collectivité lorsqu'elle peut se l'approprier. Sa pertinence, sa cohérence et sa performance culturelles en sont les conditions.

C'est en faisant appel au meilleur de la culture commune que les projets qui s'y fondent se trouvent qualifiés en même temps qu'il le font progresser. C'est le principe même de civilisation qui est à retrouver pour donner leur Sens aux enjeux collectifs.

Un projet de développement doit être culturellement qualifié sinon il passe à côté des hommes.

Un projet d'aménagement doit être culturellement qualifié sinon il ne concerne pas les gens.

Un projet d'entreprise doit être culturellement qualifié sinon il n'engage pas le personnel

Un projet d'intégration doit être culturellement qualifié sinon il ne rassemble pas la communauté .

Un projet social doit être culturellement qualifié sinon il n'aide pas la société .

Un projet culturel doit être culturellement qualifié sinon il n'intéresse pas la population.

Un projet politique doit être culturellement qualifié sinon il égare le peuple.

Un projet économique doit être culturellement qualifié sinon il aliène les acteurs.

Il ne suffit pas qu'un projet soit rationnel, il faut aussi qu'il soit culturellement qualifié.

Pour cela, il faut détenir deux clés :

La possibilité d'éclaircir le Sens original des potentiels et des valeurs de la culture commune, et le différencier par rapport à tout autre qui serait impropre ou inopportun.

La possibilité de traduire ce Sens original en une rationalité spécifique qui structure stratégies et méthodes et détermine les fins et les moyens appropriés.

Ces deux clés sont apportées par la théorie des Cohérences Humaines et ses méthodes.

Elles permettent de mettre en évidence par une analyse de cohérence culturelle, **le Sens à donner au projet** pour qu'il soit culturellement qualifié.

Elles permettent ensuite de **concevoir et conduire des stratégies** de changement de réalisation qui impliquent les personnes en harmonie avec leurs façons culturelles de s'engager et progresser.

Tout cela est la plupart du temps oublié, négligé ou mal compris. Au mieux, c'est une démarche empirique dont la fiabilité n'est pas très grande.

Les responsables et les intervenants des collectivités locales, villes, zones rurales, départements ou régions, des pays ou les régions continentales se doivent aujourd'hui de considérer le Sens et la qualification culturelle de leurs projets, les responsables européens notamment.

Les dirigeants d'entreprises, d'institutions, d'organismes de toutes sortes se doivent aujourd'hui de considérer le Sens et la qualification culturelle de leurs projets pour leur personnel et pour les publics auxquels ils s'adressent.

Si la théorie des Cohérences Humaines n'est pas la première à aborder les problèmes sous cet angle, elle est la première à offrir des moyens pour le rendre véritablement opérationnel.

Elle amène du même coup à des découvertes inattendues, à des ressources insoupçonnées, à des solutions très originales et à des résultats qui en valent la peine.

Roger NIFLE Novembre 1995

[Panneau d'information](#) - [Accueil du site](#)